

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU JEUDI 16 FEVRIER 2017 A 19 H 30**

Présents : MMS DEGENEVE Alain, Mme SONGIS-WOJCIK Karine, COLLOUD Jean-François, COHEN Jean-Yves, FROSSARD Nicolas, VUATTOUX Laurent, FELISAZ Raphaël, MONCHATRE Fabien, MERMET-BOUVIER Solange, WIART Odile.

Absent excusé : M. CRAYSTON José (pouvoir à DEGENEVE Alain)

Monsieur FROSSARD Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

ACCEPTATION A L'UNANIMITE DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 JANVIER 2016.

ADOPTION A L'UNANIMITE DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire indique que 2 points seront ajoutés à l'ordre du jour : la reprise de locaux communaux, et les travaux d'enrobés au bourg.

RYTHMES SCOLAIRES 2017-2021

Monsieur le Maire informe qu'un courrier de l'académie est arrivé en mairie le 9 février concernant l'organisation des rythmes scolaires pour les 3 années scolaires à venir. Le directeur académique demande l'avis de la commune pour le 17 mars. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite reconduire les rythmes scolaires actuellement en place, à savoir :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : TAP de 15h45 à 16h30.

CONTRIBUTION SDIS 2017

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SDIS 74 concernant la contribution 2017. Le SIDISST a en effet été dissous au 1^{er} janvier 2017. Jusqu'alors, la commune laissait au SIDISST le soin d'assurer la mise en recouvrement de la participation communale par le produit des impôts mentionnés au 1^{er} du §a de l'article 2331-3 du CGCT. Désormais, la commune devra inscrire au budget la participation annuelle, qui s'élève, pour 2017, à 27 393 € (idem 2016). Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'inscrire cette dépense au budget 2017 et souhaite bénéficier du prélèvement automatique par tiers (avril, août et novembre), pour faciliter le paiement.

REGIME INDEMNITAIRE : RIFSEEP

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil du 20 octobre 2016, le nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales avait été présenté (RIFSEEP). Le Conseil Municipal avait validé la proposition faite par le Maire. Le projet de délibération ayant été validé par le comité technique du CDG74 le 9 février, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de signer la délibération correspondante et les arrêtés individuels en découlant.

URBANISME

- DP Altur : changement des menuiseries extérieures bois, en menuiseries PVC + changement porte de garage : accordée
- DP Morel-Jean : création d'une ouverture : accordée

REPRISE LOCAUX COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le conseil que, suite à la position informelle prise par le Conseil municipal lors de la séance du 15/12/2016 relative à la reprise par la commune des locaux abritant l'office de tourisme, un mail en date du 19 décembre 2016 a été transmis à Madame la directrice de l'office de tourisme des Alpes du Léman qui souhaitait la mise en place d'une signalisation pour l'office de tourisme de Lullin. Ce mail précisait qu'il était inutile de prévoir une telle signalétique puisque le conseil municipal avait décidé la reprise, courant 2017, des locaux abritant l'office de tourisme. Copie de ce mail avait été envoyée à Monsieur le Président de l'office de tourisme ainsi qu'à Madame la présidente du Syndicat des Alpes du Léman. Faisant suite aux visites d'un professionnel de la santé en date du 3 février 2017 et du

7 février 2017 et devant l'urgence, un courrier a été transmis à la MJC et à l'office de tourisme concernant la reprise des locaux communaux à compter du 15 mai 2017. Il ajoute que des articles paraîtront prochainement dans la presse pour informer la population. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce projet une nouvelle fois et charge Monsieur le Maire de rédiger toutes les formalités administratives relatives à l'installation d'un professionnel de la santé.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Monsieur le Maire informe l'assemblée que le conseil départemental souhaite remplacer le revêtement routier du centre bourg en 2018. Néanmoins, les travaux de mise en séparatif (eau pluviale/assainissement) n'ayant pas encore été effectués sur ce secteur, il serait opportun de prévoir ces travaux dans un premier temps. Une réunion est programmée le mercredi 1^{er} mars 2017 entre les principaux acteurs.
- ✓ La date du prochain conseil municipal est fixée au 16 mars 2017.

Le Maire,
Alain DEGENEVE

